

## L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

### INFIRMIER.E

#### CDD à mi-temps (6 mois)

**Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de **l'ESAT Les Ateliers de Bidos** situé sur la commune de Bidos (64), établissement accueillant des travailleurs en situation de handicap, vous aurez pour mission de :

Vous aurez pour mission de :

- Etablir une relation adaptée avec le travailleur et son environnement aidant ;
- Suivre le dossier médical des résidents et gérer les visites médicales obligatoire et leur suivi ;
- Prendre les rendez-vous médicaux et accompagner les résidents dans les consultations nécessaires à la prévention, au dépistage et aux diagnostics ;
- Relayer les informations concernant la santé de la personne, afin que toute décision soit prise avec l'accord de celle-ci ;
- Gérer l'infirmierie de l'établissement ;
- Gérer les trousseaux à pharmacie des différents ateliers ;
- S'assurer du bon fonctionnement des circuits des médicaments ;
- Participer à l'élaboration de protocoles d'intervention ;
- Animer des groupes de travail sur des thèmes en lien avec la santé ;
- Participer à la réunion de l'équipe de soins et à la réunion clinique.

**Profil recherché :**

- Diplôme d'état d'infirmier exigé ;
- Expérience de 2 ans minimum ;
- Compétences en psychiatrie souhaitée ou expérience avec des personnes souffrant de troubles psychiques ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités.
- Permis B en cours de validité exigé.

**Prise de fonction :** Dès que possible.

**Spécificité du poste :**

- Horaires d'externat ;

**Rémunération :** Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 04 – Infirmier – Coefficient de base 434 soit un salaire mensuel brut de 931.35€ + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté ;
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière ;
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives ;
- Participation aux transports en commun ;
- Régime mutuelle et prévoyance ;
- Formations, ...

**Candidature** à envoyer par mail **au plus vite** à Madame Frédérique VITAUD, directrice de l'établissement, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr)

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*